

Délibération du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2026

Le cinq mai deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BEAUCLAIR Sophie, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUREAU Maxime, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DELETANG Claire, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LANDREAU Elodie, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry MARCHAND Anthony, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PRÉVOT Stéphanie, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, ROSAENZ Fabienne, SAMBA Jessica, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

COLLOBERT Albane	à PUSHPARAJ Emilie
FAOUZI Chloé	à GUIBERT Vincent
LECACHEUR Julien	à BEAUCLAIR Sophie
PLASSON Shainon	à DEGAS Stéphanie
REGRAGUI Sidi Kamal	à LANDREAU Elodie
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absent excusé

DESOEUVRE Robert

Secrétaires de séance

CHOUREAU Maxime, DANILO Dominique

Convocation adressée le 29 avril 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 7 mai 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE0505-07 | Administration générale - Comités consultatifs « Aménagement, travaux et transition écologique » et « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention » - Désignation des membres extra-municipaux

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Maire, expose :

Pour que les comités consultatifs « Aménagement, travaux et transition écologique » et « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention » puissent engager leurs travaux, il est nécessaire de procéder à la désignation de leurs membres extérieurs à la collectivité. Ces derniers seront soit des représentants d'associations compétentes dans les domaines traités, soit des personnalités qualifiées.

Vu l'article L2143-2 du CGCT relatif à la libre création de comités consultatifs,

Vu l'installation officielle du Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2026 à la suite du renouvellement général du Conseil municipal lors des élections municipales du 15 mars 2026,

Vu la délibération 26SE3103-07 de la séance du Conseil municipal du 31 mars 2026 créant les Comité consultatifs « Aménagement, travaux et transition écologique », « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention »,

Vu la délibération 26SE3103-08 de la séance du Conseil municipal du 31 mars 2026 précisant la constitution des Comité consultatifs « Aménagement, travaux et transition écologique », « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention » et désignant les membres élus,

Considérant la qualification des candidatures extramunicipales enregistrées pour siéger au sein des comités consultatifs « Aménagement, travaux et transition écologique », « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention »,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Nomme les personnes désignées ci-dessous membres extramunicipaux du comité consultatif « Aménagement, travaux et transition écologique » :**

FONCTION	CIVILITÉ	NOM	PRENOM
Membre extra-municipal	M.	GARY	Xavier
Membre extra-municipal	M.	GAYRAUD	Yohan
Membre extra-municipal	M.	JOUBERT	Xavier
Membre extra-municipal	M.	JAMARD	Hervé
Membre extra-municipal	Mme	CHARRUAULT	Charline
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association Cé à Vélo		

- **Nomme les personnes désignées ci-dessous membres extramunicipaux du comité consultatif « Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et prévention » :**

FONCTION	CIVILITÉ	NOM	PRENOM
Membre extra-municipal	Mme	PERRIN	Hélène
Membre extra-municipal	Mme	DELUBRIA	Guillemette
Membre extra-municipal	Mme	COLLET	Delphine
Membre extra-municipal	Mme	GOURAINI	Imane
Membre extra-municipal	Mme	POUILLART	Isabelle
Membre extra-municipal	Mme	PICARDEAU	Daniela
Membre extra-municipal	Mme	THOMAS	Prathiba

VOTE			
En exercice	33	POUR	32
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	32	TOTAL	32

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon

